



10052 - Quand la femme en période de menstruation doit-elle observer le jeûne ?

question

Mon cycle menstruel varie entre sept et huit jours. Parfois, il s'arrête au septième jour de sorte que je ne vois plus de sang mais ne sais pas non plus si je suis définitivement redevenue propre... Comment dois-je me comporter par rapport à la prière, au jeûne et aux rapports intimes?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Ne vous empressez pas ; attendez de voir les traces blanchâtres bien connues des femmes qui sont un indice de la propreté. L'arrêt de l'écoulement du sang n'implique pas la propreté. Car celle-ci se constate par un signe distinctif.